



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2020-2021

G.I.C. Vallée de l'Escaut

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2020

FAISAN COMMUN

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Port :

N° Adhérent :

Commune(s)					
Ha de plaine					
Ha de bois					

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

entre le 01 octobre 2020 et le 29 novembre 2020 pour la poule

entre le 01 octobre 2020 et le 27 décembre 2020 pour le coq

pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares ou au moins 5 hectares de bois ou peupleraie

PGCA : Vallée de l'escaut	Dimanches	Dates de report POULES	Dimanches	Dates de report COQS
	04/10/2020		04/10/2020	
	11/10/2020		11/10/2020	
	18/10/2020		18/10/2020	
	25/10/2020		25/10/2020	
Partie des communes de FRESNES/ESCAUT, CONDE/ESCAUT, QUAROUBLE, VICQ, CRESPIEN, THIVENCELLE délimitée par le canal de l'Escaut, la rivière Hogneau, l'autoroute A2, la route départementale 50.			01/11/2020	
			08/11/2020	
			15/11/2020	
			22/11/2020	
			29/11/2020	
			06/12/2020	
			13/12/2020	
			20/12/2020	
		27/12/2020		

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable
Cachet et signature:

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.